

CP n° 5 du 2 juillet 2019

## **Rendez-vous salarial : les années se suivent et se ressemblent trop**

Les annonces du gouvernement lors du rendez-vous salarial sont loin d'être à la hauteur des attentes des agents de la Fonction publique qui enchaînent les mauvaises années (gel de la valeur du point, compensation de la CSG sans gain de pouvoir d'achat, rétablissement du jour de carence, augmentation des cotisations retraite, absence de prime exceptionnelle).

Pour autant, la CFDT a obtenu des réponses positives à un certain nombre de ses revendications :

- la poursuite de la mise en œuvre de PPCR ;
- une mesure de rattrapage anticipant la mise en œuvre de l'accord sur l'égalité entre les femmes et les hommes en matière salariale permettant d'augmenter dès 2020 les plafonds du régime indemnitaire des corps de la filière sociale interministérielle pour le versant État, et donc par homologie du versant territorial,
- la mise en place d'une indemnité annuelle de 200 euros afin de favoriser les mobilités durables (vélo, covoiturage, mobilités partagées) dont la mise en œuvre fera l'objet d'une concertation dès la rentrée,
- la réévaluation de l'indemnité compensatrice de la hausse de la CSG au 1er janvier 2020 (mais ce n'est pas la pérennisation attendue),
- la confirmation que la GIPA (garantie individuelle du pouvoir d'achat) sera mise en œuvre en 2019,
- l'augmentation du remboursement forfaitaire des frais de repas dans le cadre des missions ou formations qui passe de 15,25 euros à 17,50 euros, même si cette augmentation reste optionnelle pour le versant territorial,
- la revalorisation, pour les agents de l'Etat, du chèque emploi service universel (CESU) dédié à la garde d'enfants et la création d'une tranche supplémentaire de manière à couvrir un public plus large.

Par ailleurs, le gouvernement a annoncé l'ouverture de travaux sur les régimes indemnitaires, visant l'ensemble des versants.

Une concertation sera également ouverte sur l'indemnité temporaire de mobilité pour apporter une partie des solutions aux questions d'attractivité des territoires.

Ces mesures, même si elles répondent à une partie des revendications de la CFDT, sont loin de toutes les satisfaire et elles ne font surtout pas oublier que le gouvernement a reconduit le gel de la valeur du point pour l'année 2020.

La CFDT regrette que les annonces soient une nouvelle fois limitées, loin de ce que les agents sont en droit d'attendre d'un rendez-vous salarial, malgré la symbolique forte de certaines d'entre elles (égalité professionnelle et mobilités, notamment).

La CFDT dénonce avec vigueur et colère le sort réservé aux agents de la Fonction publique hospitalière qui n'ont toujours pas bénéficié des mesures annoncées lors du rendez-vous salarial 2018 ! Dans le contexte actuel, cette exclusion confine à la provocation.

La CFDT appelle le gouvernement à engager rapidement des travaux qui débouchent sur des mesures nouvelles et concrètes à la hauteur de la reconnaissance attendue par les travailleuses et travailleurs de la Fonction publique pour leur travail et leur engagement professionnel au service de l'ensemble des usagers.

**UFFA-CFDT UNION DES FÉDÉRATIONS DE FONCTIONNAIRES ET ASSIMILÉS**

47-49 avenue Simon Bolivar  
75950 Paris cedex 19

**contact presse**

**Bineta NDIAYE**  
Relations presse  
06 42 20 18 81  
**Myliène JACQUOT**  
Secrétaire générale  
06 08 76 67 27  
[uffa@uffa.cfdt.fr](mailto:uffa@uffa.cfdt.fr)

[Suivez l'actualité de CFDT Fonctions publiques sur Twitter : @UffaCFDT](#)